

01 ESSENTIEL

PAYS DE LA LOIRE

JANVIER 2024 N°01

Enquête exploitations forestières et scieries 2021

 édition 12/01/2024

Une récolte de bois qui augmente

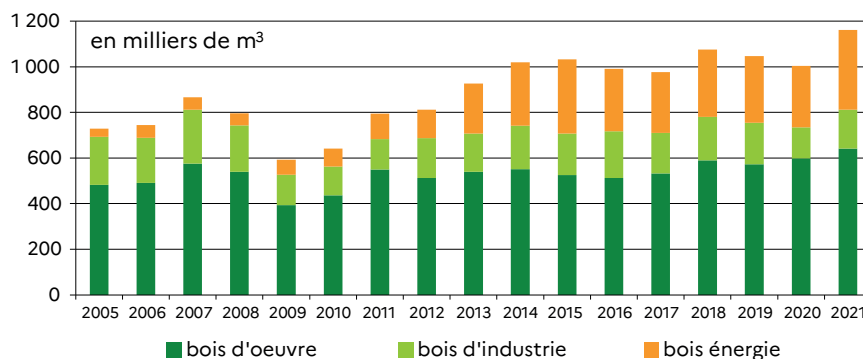
En 2021, la récolte de bois rond augmente nettement en Pays de la Loire. Les récoltes de bois d'œuvre, de bois d'industrie et celles destinées à la production d'énergie concourent toutes les trois à ce résultat. Seulement 52 % du volume régional de bois a été récolté par des entreprises forestières ligériennes. De même, les volumes de sciages bondissent dans la région comme en France. Les sciages de conifères représentent six fois ceux des feuillus.

Le pin maritime devient la première essence de bois d'œuvre, juste devant le peuplier

En 2021, 1,16 million de m³ de bois de la région Pays de la Loire ont été récoltés, soit une augmentation de 15,7 % par rapport à 2020, le niveau le plus élevé depuis 2005 (graphique 1). Au niveau national, la hausse est moindre (+ 8,9 %). Avec moins de 3 % du volume national, la région reste au neuvième rang des treize régions métropolitaines. Les trois plus importantes régions de production (Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté) concentrent toujours 59 % de la récolte nationale de bois. Avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette proportion atteint 73 %.

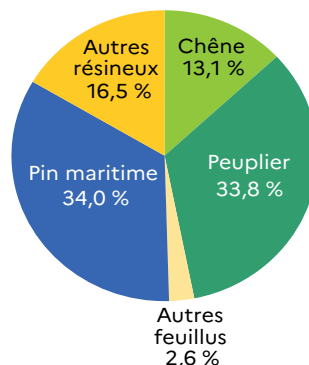
Le bois d'œuvre constitue toujours près de 55 % de la récolte de bois commercialisée¹. En 2021, elle est en augmentation de 7,4 %, celle des feuillus étant plus forte (+ 13,2 %) que celle des résineux (+ 2,2 %). On a récolté pratiquement autant de conifères que de feuillus en 2021. En feuillus, comme depuis dix ans, chêne et peuplier concentrent plus de 90 % des volumes récoltés. La forêt ligérienne se caractérise par la présence d'importantes peupleraies qui se situent principalement le long de la vallée de la Loire et de ses affluents, en particulier en Maine-et-Loire. Cette année, les volumes récoltés en peuplier ont nettement augmenté sur le territoire régional (+ 20 %). Les

Graphique 1 : une récolte de bois en nette hausse en 2021



Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries

Graphique 2 : le pin maritime est la première essence du bois d'œuvre en 2021 dans les Pays de la Loire



Source : Agreste - enquêtes exploitations forestières et scieries 2021

entreprises des Pays de la Loire sont au troisième rang des régions françaises pour la récolte de peuplier, après la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts de France.

En résineux, le volume augmente en 2021 de 2,2 %, porté par la hausse

du volume récolté en pin maritime de 14,7 % ; le niveau de récolte 2021 redevient proche de celui de 2018. Au final, en Pays de la Loire, le volume de pin maritime dépasse très légèrement celui du peuplier (graphique 2).

⁽¹⁾ Le volume de récolte indiqué intègre le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois énergie. Toutefois, l'enquête ne permet pas d'apprécier la totalité des volumes du bois énergie en bûches, en particulier les quantités auto consommées ou vendues en dehors des circuits professionnels.

Des récoltes en bois d'industrie et bois énergie en nette hausse

Le bois d'industrie comprend majoritairement des bois de trituration (83 %) destinés à l'industrie des pâtes à papier et des panneaux de particules. Le volume récolté des bois d'industrie est en hausse de 25 %, par rapport à 2020 mais en baisse de 4,5 % par rapport à la moyenne quinquennale. En 2021, le bois d'industrie représente 14,6 % de la récolte régionale. 13 % des entreprises (9 sur 69) concentrent plus

de la moitié de la récolte en bois de trituration.

Le bois énergie ligérien est en hausse nette en 2021 (+ 29,6 %), moins importante pour la France (+ 9,2 %). Le bois énergie représente 30 % de la récolte régionale (part grandissante au cours des années), contre 22 % au niveau national. Seulement 65 % du volume de bois énergie est récolté par des opérateurs ligériens en 2021, 25 %

l'étant par des opérateurs néo-aquitains ou normands. 5 % des entreprises (4 sur 82) concentrent plus de la moitié de la récolte en bois énergie en 2021. Ce bois est vendu sous forme de rondins ou de bûches ou sous forme de plaquettes forestières broyées en forêt sur coupe ou bord de route. Dans la région, les plaquettes forestières représentent 65 % du volume de bois énergie, contre 38 % en France.

Stabilité du nombre d'entreprises forestières

59 entreprises forestières ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de récolte de bois en 2021, comme en 2019 et 2018. Les 10 entreprises récoltant chacune plus de 20 000 m³ de bois rond par an concentrent 82 % du volume récolté. A l'opposé, les 38 petites entreprises coupant moins de 6 000 m³ rassemblent toujours 7 % de la récolte. Les entreprises implantées en Pays de la Loire n'ont récolté que 52 % du volume régional, le reste étant valorisé par les entreprises des régions limitrophes. Pour compléter leurs besoins, les entreprises ligériennes se tournent majoritairement vers les régions (et départements) limitrophes : Bretagne (Morbihan, Ille-et-Vilaine) et Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) (*graphiques 3 et 4*).

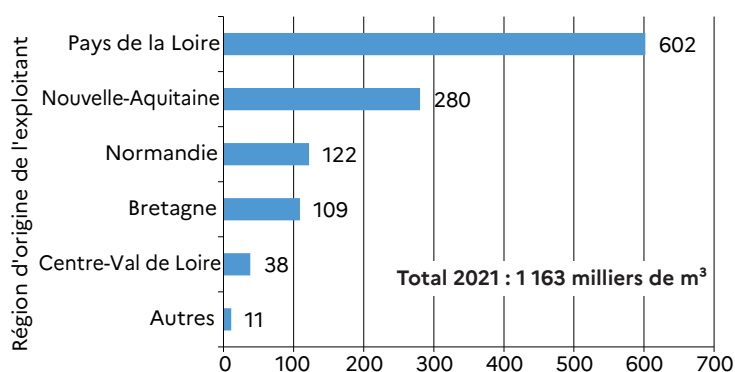
En 2021, plus de 475 milliers de m³ de bois sont issus de forêts certifiées gérées durablement, soit 41 % de la récolte régionale. Cette proportion, en hausse légère, reste inférieure à la moyenne nationale (53 %). Celle-ci est élevée en raison de la moyenne de la région Nouvelle-Aquitaine, première région de récolte française composée aux deux tiers de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement.

La forêt ligérienne

La forêt ligérienne occupe une superficie d'environ 409 000 hectares, ce qui fait des Pays de la Loire la région la plus faiblement boisée des régions françaises. Le taux de boisement régional est de 13 % contre 31 % pour la France métropolitaine. La Sarthe est

Graphique 3 : les exploitants des Pays de la Loire ont réalisé 52 % de la récolte régionale

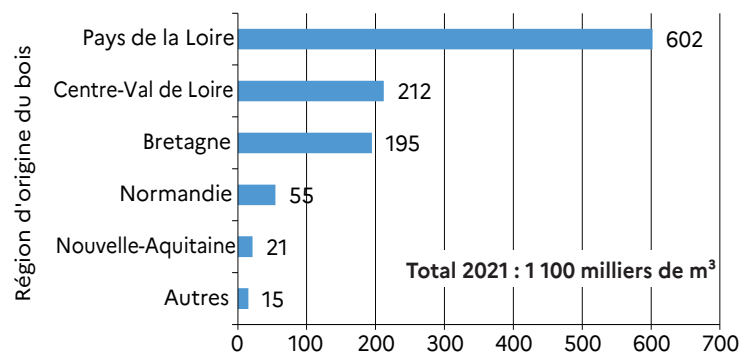
Récolte de bois dans les Pays de la Loire en 2021 selon la région d'origine de l'exploitant forestier (en milliers de m³)



Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2021

Graphique 4 : les exploitants forestiers ligériens complètent leur activité de récolte dans les régions limitrophes

Origine du bois exploité par les entreprises ligériennes en 2021 (en milliers de m³)



Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2021

le département qui connaît le taux de boisement le plus élevé de la région (20 %). La surface de la forêt ligérienne est occupée à 76 % par des feuillus (dont 60 % de chêne). L'accroissement de la forêt est de plus de 2 600 hectares par an et majoritairement le fait d'accrus

naturels, consécutifs au boisement spontané de terres agricoles en déprise. La totalité de cette progression concerne la forêt privée qui couvre 90 % de la surface boisée totale.

Des sciages en hausse en 2021

En 2021, la production de sciages en Pays de la Loire s'élevé à 289 milliers de m³ et représente 3 % du volume national. Cette production est en forte augmentation de 22 % dans la région par rapport à 2020 et de 31 % par rapport à la moyenne quinquennale 2016-2020 (*graphique 5*). En France, la hausse est moins forte (+ 10 %).

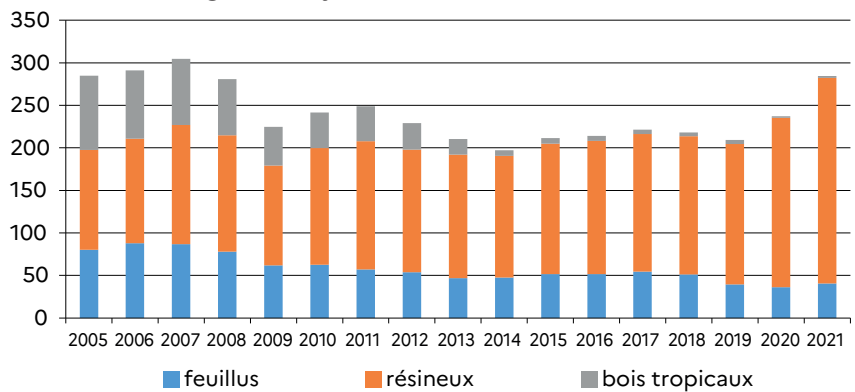
Les volumes régionaux de sciages de conifères bondissent de 23,7 % et en France de 14,6 %. La hausse est forte depuis deux ans. Les volumes sciés augmentent notamment en pin maritime (+ 45 %) et en douglas (+ 9,6 %). Les sciages augmentent en feuillus de 12,5 % portés par la hausse des sciages de chêne (+ 27,7 %). De ce fait, les sciages de conifères représentent en 2021 six fois ceux des feuillus (le rapport était de trois de 2013 à 2018). Le pin maritime et le douglas restent les essences les plus sciées dans la région (*graphique 6*). En 2021, la part de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement concerne 40 % de la production régionale contre 38,1 % en France.

31 entreprises ayant leur siège social en Pays de la Loire ont exercé une activité de sciage en 2021, contre 25 en 2019 (et 33 en 2015). Six entreprises sciant chacune plus de 9 000 m³ par an réalisent 85 % des sciages, tandis que douze scieries produisent moins de 1 000 m³ chacune, pour 1,2 % du volume.

Le volume de sciages séchés représente plus de la moitié de la production régionale en 2021, contre 15 % au niveau national. En effet, le bois « frais »² brut de sciage, qui a un taux d'humidité d'environ 30 % doit être séché pour

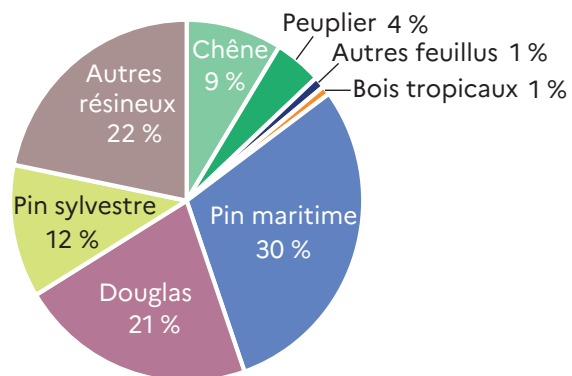
Graphique 5 : une production régionale de sciages de résineux en hausse

Production de sciages en Pays de la Loire en milliers de m³



Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries

Graphique 6 : sciages régionaux 2021, près de 85 % de résineux
Part par essence de bois des sciages des Pays de la Loire



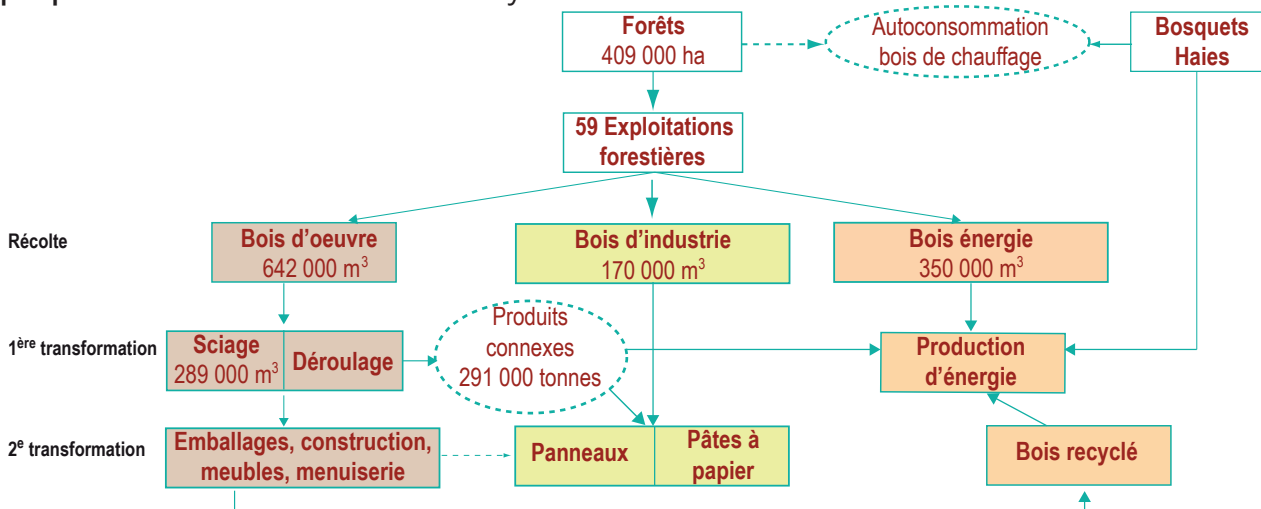
Source : Agreste – enquête exploitations forestières et scieries 2021

atteindre un taux d'humidité inférieur à 20 %. Il existe plusieurs méthodes pour sécher le bois : le séchage naturel à l'air libre et à l'abri des intempéries ou bien l'usage d'un séchoir. Le séchage artificiel facilite la gestion des stocks et la réactivité face aux clients. La part de séchage artificiel a été importante en 2021 comparativement à l'année 2020. Le sciage des grumes génère des volumes importants de sous-produits

(écorces, sciures, plaquettes...). Cette production régionale des produits connexes est en hausse de 17 % en 2021. Moins de la moitié des volumes produits (48 %) est commercialisée dont 23 % pour la production de bois énergie. Les volumes non commercialisés sont pour l'essentiel transformés dans l'entreprise. Seuls 12 % des produits connexes sont destinés aux industries de la trituration, contre 27 % au niveau national.

⁽²⁾ Pièce de bois massif obtenue par sciage de grumes. Ce produit n'a pas subi d'opération de séchage, ni de rabotage et présente donc un aspect brut.

Graphique 7 : les flux de bois en 2021 en Pays de la Loire



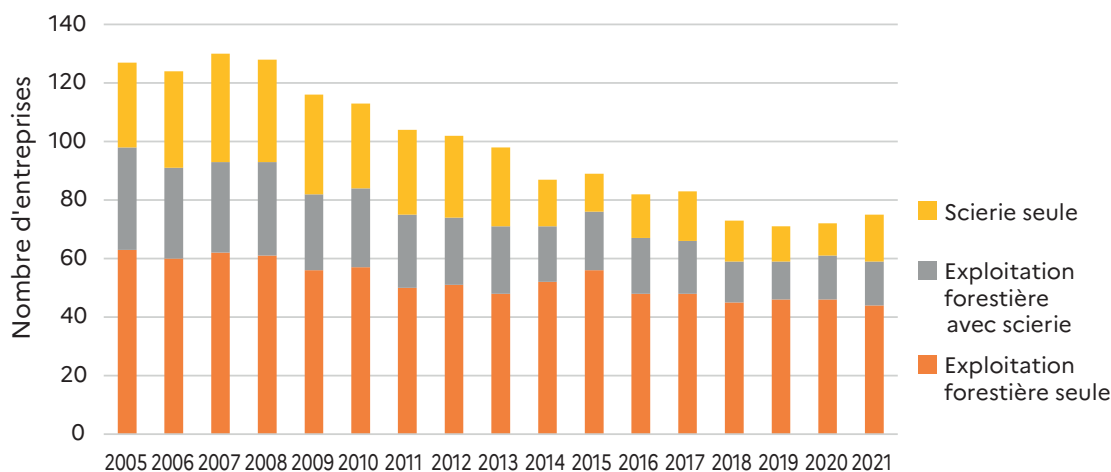
Source : DRAAF Pays de la Loire

Tableau 1 : récolte de bois et production de sciage dans les Pays de la Loire en 2021

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	évolution 2021/2020	France
unité : m ³ rond								
Récolte de bois d'œuvre (en m³)								
Total feuillus	8 979	119 653	40 082	109 878	39 861	318 453	13,0 %	5 015 498
<i>dont Chêne</i>	4 795	12 422	15 374	45 502	6 335	84 428	-1,7 %	2 166 779
<i>dont Peuplier</i>	3 096	106 548	17 753	57 832	31 471	216 700	20,0 %	1 419 181
<i>dont Châtaignier</i>	s	467	2 573	3 881	s	9 027	10,3 %	105 491
Total résineux	40 533	99 054	25 348	148 195	10 728	323 858	2,1 %	15 838 782
<i>dont Pin maritime</i>	26 167	75 383	2 643	110 727	2 984	217 904	14,6 %	3 078 921
<i>dont Douglas</i>	s	7 743	13 851	8 926	s	42 399	0,6 %	3 179 382
<i>dont Pin sylvestre</i>	s	2 974	1 574	6 953	s	12 905	11,1 %	647 710
Total bois d'œuvre	49 512	218 707	65 430	258 073	50 589	642 311	7,3 %	20 854 280
unité : m ³ rond								
Récolte de bois d'industrie et de feu (en m³)								
Bois de trituration	11 793	51 174	10 515	58 153	9 521	141 156	18,6 %	9 469 523
Bois d'industrie divers	3 531	13 363	3 465	7 444	1 212	29 015	68,2 %	656 747
Total bois d'industrie	15 324	64 537	13 980	65 597	10 733	170 171	24,9 %	10 126 270
Bois énergie	60 111	91 929	51 740	121 232	25 124	350 136	29,5 %	8 883 431
<i>dont plaquettes forestières</i>	43 725	57 267	39 640	73 331	12 648	226 611	42,0 %	3 420 492
TOTAL RECOLTE	124 947	375 173	131 150	444 902	86 446	1 162 618	15,7 %	39 863 981
<i>dont bois certifié</i>	39 131	148 966	50 379	206 423	32 082	476 981		21 224 856
unité : m ³ sc								
Production de sciage (en m³)								
Total feuillus	7 538	4 275	19 240	1 222	s	s	12,5 %	1 286 521
Total résineux	20 952	17 116	8 167	6 504	193 253	245 992	23,7 %	7 287 867
Bois tropicaux					s	s	16,2 %	25 200
Bois sous rails et merrains	s		s			723		171 186
TOTAL SCIAGES	28 490	21 391	27 407	7 726	204 143	289 157	21,9 %	8 599 588
unité : tonne								
Produits connexes de scierie (en tonnes)								
Total connexes	40 729	20 390	27 226	8 633	194 189	291 167	17,0 %	9 673 097

Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries
s : secret statistique

Graphique 8 : le nombre d'entreprises augmente en 2021 pour la région des Pays de la Loire et dépasse celui de 2018



Source : Agreste – enquêtes exploitations forestières et scieries

Etat sanitaire des forêts ligériennes

Après une année 2021 caractérisée par une période estivale relativement fraîche et bien arrosée favorable aux plantations et aux peuplements forestiers en général, 2022 a été marquée par des records de températures estivales qui ont impacté les jeunes plantations et favorisé les

incendies. 2 500 ha de forêts ont brûlé en Pays de la Loire dont un incendie exceptionnel de 2 000 ha en Maine-et-Loire dans la région du Baugeois qui a marqué les esprits. L'impact de ces incendies sur la production de bois reste toutefois négligeable.

Ces conditions climatiques exceptionnelles contribuent à accélérer le dépérissement des peuplements de châtaigniers sur l'ensemble de la région qui sont victimes de nombreux problèmes sanitaires tels que l'encre et le chancre.

Méthodologie

Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière et sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

L'enquête de branche « exploitation forestière » vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et par type d'usage (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie). L'enquête de branche « scierie » vise à déterminer le volume de sciages produits en France, par essence notamment, et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branche. Les enquêtes évoluent régulièrement afin de s'adapter aux besoins de la société et des entreprises. En 2002, l'émergence de la certification forestière et l'intérêt porté aux énergies renouvelables ont conduit à introduire des questions relatives aux volumes de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement et à la récolte de plaquettes forestières. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie. En 2009, le questionnaire a été adapté pour permettre le suivi de la mobilisation des chablis de la tempête Klaus.

NB. Un exploitant forestier est un entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois qui achète le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

Pour en savoir plus

Chiffres et Données, récolte de bois et production de sciages en 2022, publié le 13 décembre 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2318/detail/>

Chiffres et Données, récolte et sciages de l'année 2021 et données 2020 réropolées, publié le 8 mars 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2303/detail/>

Primeurs Récolte et Primeur Sciages de l'année 2021, publiés le 8 mars 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2303/detail/>

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2304/detail/>

Primeurs Récolte et Primeur Sciages de l'année 2020 publiés le 27 mars 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2306/detail/>

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2307/detail/>

Tableau dynamique EXFNR00 sur AGRESTE, publié le 8 décembre 2022 : Ce tableau comporte la récolte de 1947 à 2021, par produit et jusqu'à l'échelle départementale :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/EXFNR00/detail/>

Publication des Indices des prix des grumes du S2 2022, publié le 7 juin 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/TbdBoi2306/detail/>

Publication des Indices des prix des bois de trituration et énergie du T1 2023, publié le 7 juin 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/TbdBoi230607/detail/>

Publication Synthèse Commerce extérieur bois et dérivés de l'année 2022, publié le 9 juin 2023 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/SynBoi23407/detail/>

Tableau dynamique sur AGRESTE («cube COMEXTBOIS») : actualisé mensuellement en milieu de mois (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/COMEXTBOIS/detail/>). Les données jusqu'à avril 2023 sont disponibles.

« Une récolte de bois encore élevée », Draaf Pays de la Loire, édition février 2021 sur les résultats 2019 :

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Essentiel_2021_02_ForetScierie_cle0de24a.pdf



www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2024